

GRCM : projet eurorégional, 4 partenaires, 4 appels

1. Appel à projets eurorégionaux RCMPM

La Résidence de Création Musicale Pyrénées-Méditerranée (RCMPM) est un projet de collaboration transnationale qui réunit quatre agents culturels de différentes régions pour promouvoir la musique nouvellement créée avec les nouvelles technologies : **l'Ensemble Flashback (Occitanie)**, la **Fondation Phonos (Catalogne)**, **l'Association Placa Base (îles Baléares)** et **l'Unió Social de Flix (Catalogne)**.

Ce projet, soutenu par l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée, vise à encourager la création d'œuvres musicales innovantes et à promouvoir leur circulation, à donner accès au plus grand nombre, à réunir des publics communs et à créer des espaces dynamiques et durables de dialogue et d'échange entre institutions culturelles, artistes et publics.

Dans ce contexte, les quatre entités collaboratrices lancent un **appel commun** pour la présentation de projets de création musicale et/ou sonore sans restriction de sexe, d'âge ou de nationalité. Chaque institution proposera un hébergement et une dotation économique en concept de résidence de création (voir spécifications particulières de chaque entité ci-dessous). Il couvrira également la présentation des projets sélectionnés dans les sièges et/ou festivals des quatre entités associées. Le développement complet du projet (création et présentation) aura lieu entre octobre 2019 et mai 2020.

L'appel de la RCMPM est ouvert à toutes les personnes, peu importe leur âge ou leur nationalité. Toutefois, chaque personne peut envoyer **une seule proposition à l'une des quatre entités collaboratrices** dans l'une des langues eurorégionales (français, catalan, espagnol), ainsi qu'en anglais.

2. Membres du jury

Alexander Vert, directeur de l'Ensemble Flashback

Mateu Malondra, directeur de l'Asociación Cultural Placa Base / Festival ME_MMIX

Joan Bagés i Rubi, président de La Unió Social de Flix et directeur artistique du Morphosis Ensemble

Ángel Faraldo, directeur artistique de la Fondation Phonos

3. Ensemble Flashback

L'Ensemble Flashback commande à un compositeur une **œuvre pour violon, alto, violoncelle ou accordéon, et électronique, d'une durée approximative de 10 minutes**. La composition doit nécessairement être écrite pour cet interprète. De plus, l'inclusion de dispositifs vidéo peut être envisagée.

3.1 Résidence artistique

La personne sélectionnée sera accueillie au **Labo Flashback à Perpignan, pour une résidence de création de trois semaines entre novembre 2019 et janvier 2020**. Le Laboratoire de Flashback fournira ses ressources techniques et, si nécessaire, une assistance technologique.

Pendant toute la durée de la résidence, Flashback fournira un hébergement gratuit à la personne sélectionnée. **Les frais d'alimentation seront à la charge de la personne sélectionnée.**

3.2. Dotation financière

Une dotation économique de **1.800 €** sera allouée à titre d'honoraires pour la commission.

3.3 Activités de diffusion

L'œuvre créée dans le cadre de cet appel sera présentée dans le cadre d'une **série de quatre concerts** dans le cadre du programme régulier ou des festivals des quatre partenaires : la saison Flix Social Union, la saison musicale Phonème du groupe Flashback, la saison des concerts Phonos et le festival ME_MMIX 2020 (dates à annoncer en temps voulu).

Les frais de voyage (depuis Perpignan), de repas et d'hôtel (1 nuit) pour toutes les représentations seront pris en charge par l'Ensemble Flashback.

3.4 Engagements de la personne sélectionnée

La personne sélectionnée s'engage à mentionner dans toutes les communications relatives à l'œuvre en question, ainsi que dans toutes les présentations publiques futures de l'œuvre, le texte suivant, dans la langue appropriée : "Commande de l'Ensemble Flashback - Résidence de création musicale Pyrénées-Méditerranée 2019. Avec le soutien de l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée."

De plus, durant la résidence artistique, l'artiste sélectionné offrira une master class ou une présentation du projet au Labo Flashback, destinée à un public intéressé par les relations critiques entre musique et technologie.

3.5 Dépôt des demandes

Ceux et celles qui désirent présenter une demande pour le programme GRCM - Flashback doivent fournir, dans l'une ou l'autre des langues acceptées dans l'appel, les documents suivants par courriel à l'adresse appels.concours.flashback@gmail.com :

- CV et biographie artistique
- Description du projet (maximum 2 pages)
- Dossier d'œuvres (partitions, enregistrements audio et/ou vidéo, textes, etc.) via des liens internet ou des services d'échange de fichiers (dropbox, gdrive, etc.).

Date limite de dépôt des candidatures : 6 septembre 2019.

Résolution de l'appel : 21 octobre 2019.

La participation au présent appel implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

4. Placa Base

L'association Placa Base commande à un compositeur une **œuvre pour violon, piano et support électroacoustique, d'une durée approximative de 10 minutes**, qui sera créée par Placa Base Col-lectiu Instrumental.

La composition doit développer de manière intégrale l'utilisation des moyens électroniques dans toutes ses manifestations possibles (format fixe, manipulation des signaux instrumentaux, support analogique, amplification, interaction instrumentale avec des environnements électroniques autonomes ou environnements multiples). Les propositions impliquant la préparation préalable d'instruments acoustiques seront acceptées.

4.1 Résidence artistique

La résidence de création sera organisée en deux périodes de travail à Palma de Majorque. La première période aura lieu en **janvier 2020, pour une période de trois jours**. Le compositeur travaillera sur le développement de l'environnement électroacoustique approprié et son interaction avec l'environnement acoustique-instrumental. La deuxième période aura lieu en **mars 2020, pour une période de trois jours**, pendant laquelle le compositeur travaillera directement avec les musiciens de Placa Base Col-lectiu Instrumental.

Pendant la période de résidence, Placa Base fournira l'hébergement pour un total de 6 nuits. Les frais de voyage seront remboursés à hauteur de **200 € maximum par période. Les frais d'alimentation seront à la charge de la personne sélectionnée.**

4.2 Dotation financière

Une dotation économique de **1.800 €** sera allouée à titre d'honoraires pour la commission.

4.3 Activités de diffusion

Les œuvres créées dans le cadre de cet appel seront présentées dans le cadre d'une **série de quatre concerts** dans le cadre du programme régulier ou des festivals des quatre partenaires : la saison Flix Social Union, la saison musicale Phonème du groupe Flashback, la saison de concerts Phonos et le festival ME_MMIX 2020 (dates à être annoncées ultérieurement).

4.4 Engagements de la personne sélectionnée

Le compositeur s'engage à terminer et à retourner l'œuvre au plus tard le **1er février 2020**. Il s'assurera également que la pièce est créée par Placa Base Col-lectiu Instrumental et enregistrée dans n'importe quel format pour le montage ou la promotion de la pièce.

De même, la personne sélectionnée s'engage à mentionner dans toutes les communications relatives à l'œuvre en question, ainsi que dans toutes les présentations publiques futures de l'œuvre, le texte suivant, dans la langue appropriée : "Commande de Placa Base - Résidence de création musicale Pyrénées-Méditerranée 2019. Avec le soutien de l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée."

4.5 Dépôt des demandes

Les personnes qui désirent faire une demande pour le RCMPM - Placa Base doivent fournir les documents suivants par courriel à placabasecallforcomposers@gmail.com :

- CV et biographie artistique
- Description du projet (maximum 2 pages)
- Dossier d'œuvres (partitions, enregistrements audio et/ou vidéo, textes, etc.) via des liens internet ou des services d'échange de fichiers (dropbox, gdrive, etc.).

Date limite de dépôt des candidatures : 6 septembre 2019.

Résolution de l'appel : 21 octobre 2019.

La participation au présent appel implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

5. L'Unió Social de Flix et le Morphosis Ensemble

La Unió Social de Flix / Morphosis Ensemble commande à un compositeur une pièce interdisciplinaire **pour saxophone baryton, actrice (théâtre gestuel avec ou sans texte) et musique électronique, d'environ 15 minutes**. On s'attend à ce que les gestes et les parties musicales soient équilibrés au niveau de la conception, de la réalisation et de la mise en scène de l'œuvre. L'artiste sélectionné pourra utiliser un dispositif d'éclairage et d'autres éléments scéniques.

Le compositeur sélectionné travaillera avec les membres de l'Ensemble Morphosis (Barcelone) : Joan Marti-Frasquier (saxophone baryton), Amandine Audinot (actrice), Edgar Alemany (metteur en scène) et Joan Bagés (électronique).

La personne choisie doit être autonome dans la conception et la production de musique électronique et, par conséquent, doit avoir de l'expérience dans ce domaine créatif. Il disposera de l'équipement électroacoustique nécessaire à la création.

5.1 Résidence artistique

La personne sélectionnée sera accueillie à La Unió Social à Flix, pour une **résidence de création, du 4 au 13 avril 2020**. Pendant la durée de la résidence, un logement gratuit sera fourni à la personne sélectionnée dans le cinéma/théâtre "La Unió Social de Flix" (Catalogne du Sud - Pays de l'Ebre). **Les frais de nourriture seront à la charge de la personne sélectionnée.**

5.2 Dotation financière

Une dotation économique de **1.800 €** sera allouée à titre d'honoraires pour la commission. Une aide financière jusqu'à **200 €** pour le voyage à Flix sera également couverte.

5.3 Activités de diffusion

Les œuvres créées dans le cadre de cet appel seront présentées dans le cadre d'une **série de quatre concerts** dans le cadre du programme régulier ou des festivals des quatre partenaires : la saison Flix Social Union, la saison musicale Phonème du groupe Flashback, la saison de concerts Phonos et le festival ME_MMIX 2020 (dates à être annoncées ultérieurement).

5.4 Engagements de la personne sélectionnée

La personne sélectionnée s'engage à mentionner dans toutes les communications relatives à l'œuvre en question, ainsi que dans toutes les présentations publiques futures de l'œuvre, le texte suivant, dans la langue appropriée : "Encargo de La Unió Social de Flix - Residencia de Creación Musical Pirineos-Mediterráneo 2019. Avec le soutien de l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée."

5.5 Dépôt des demandes

Les personnes qui souhaitent poser leur candidature à La Unió Social de Flix - RCMPM doivent fournir, dans l'une ou l'autre des langues acceptées dans l'appel, les documents suivants par courriel à launiosocial@gmail.com :

- CV et biographie artistique
- Description du projet et fiche technique (maximum 2 pages)
- Dossier d'œuvres (partitions, enregistrements audio et/ou vidéo, textes, etc.) via des liens internet ou des services d'échange de fichiers (dropbox, gdrive, etc.).

Date limite de dépôt des candidatures : 6 septembre 2019.

Résolution de l'appel : 21 octobre 2019.

La participation au présent appel implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

6. Fondation Phonos

L'appel Phonos est ouvert aux projets collectifs ou individuels, pour créer ou compléter une **proposition sonore ou musicale autonome d'une durée de 30 à 45 minutes**, dans laquelle les nouvelles technologies jouent un rôle fondamental.

Les approches critiques de la relation entre la musique et la technologie seront particulièrement appréciées. Les propositions ne doivent pas nécessairement se limiter aux médias fixes ou aux formats de diffusion standard (concert, représentation ou installation). De même, les projets présentés peuvent s'inscrire dans le cadre de travaux en cours, bien que le développement pendant la résidence doive représenter une avancée substantielle par rapport à la création.

6.1 Résidence artistique

La ou les personnes sélectionnées seront accueillies à Phonos (Barcelone), pour une résidence de création d'une durée maximale de deux semaines, entre **novembre 2019 et janvier 2020**. Phonos fournira ses ressources techniques, ainsi qu'une assistance technologique, si nécessaire.

6.2 Dotation financière

Une dotation économique de **3.000 €** d'honoraires sera allouée à la création et à la présentation d'œuvres dans les quatre lieux de collaboration (voir section suivante). En outre, Phonos peut couvrir jusqu'à un maximum de **1.500 €** en termes de frais de subsistance, d'hébergement ou de déplacement. Ces frais ne seront remboursés que sur présentation des factures ou documents correspondants.

6.3 Activités de diffusion

Le travail créé dans le cadre de cet appel sera présenté dans le cadre d'une **série de quatre événements** dans le cadre de la programmation régulière ou des festivals des quatre partenaires : la saison Flix Social Union, la saison musicale Phonème du groupe Flashback, la saison des concerts Phonos et le festival ME_MMIX 2020 (dates à être annoncées ultérieurement).

Pour les présentations des œuvres dans les lieux de collaboration, **Phonos prendra en charge les frais d'hébergement (1 nuit) et de déplacement (depuis Barcelone)**.

6.4 Engagements du projet sélectionné

Le projet sélectionné s'engage à mentionner dans toutes les communications relatives à l'œuvre en question, ainsi que dans toutes les présentations publiques futures de l'œuvre, le texte suivant, dans la langue appropriée : "Commande de la Fondation Phonos - Résidence de création musicale Pyrénées-Méditerranée 2019. Avec le soutien de l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée."

En outre, pendant la résidence artistique, le ou les artistes sélectionnés présenteront une conférence ou une brève présentation sur leur travail ou leur carrière artistique au siège de la Fondation Phonos, destinée à un public intéressé par les relations critiques entre musique et technologie.

Conformément aux activités de diffusion prévues, le(s) artiste(s) résident(s) s'engage(nt) à faire une présentation de l'œuvre à la fin de la résidence aux installations de Phonos, à une date convenue entre les deux parties durant la saison 2019-2020 des concerts Phonos.

Ils s'engagent également à faire trois présentations supplémentaires des travaux au siège des entités collaboratrices, à Flix, Perpignan et Palma de Majorque, à des dates convenues entre les parties respectives.

6.5 Dépôt des demandes

Les personnes ou les groupes qui souhaitent présenter une demande au RCMPM - Phonos doivent fournir, dans l'une ou l'autre des langues acceptées dans le cadre de l'appel, les documents suivants par courriel à phonos@upf.edu:

- CV et biographie artistique
- Description du projet (maximum 2 pages)
- Estimation indicative des besoins techniques et de production
- Dossier d'œuvres (enregistrements audio et/ou vidéo, croquis, textes, partitions, etc.) via des liens internet ou des services d'échange de fichiers (dropbox, gdrive, etc.).

Date limite de dépôt des candidatures : 6 septembre 2019.

Résolution de l'appel : 21 octobre 2019.

La participation au présent appel implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.